

DÉPARTEMENT
Haute-Garonne

ARRONDISSEMENT
TOULOUSE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-GENIÈS BELLEVUE
2024-01**

L'an deux mille vingt-quatre et le 29 janvier à 19 heures 00 minutes, le conseil municipal de la commune de SAINT-GENIÈS BELLEVUE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sur convocation régulière du 24 janvier 2024, sous la présidence de Mme Sophie LAY, maire.

Étaient présents : M. ARTIGUE, Mme BOTANCH, Mme CLAEYS, M. de LASSUS SAINT-GENIES, Mme MARTIN, Mme MAURICE, M. MORILLON, M. OTAL, Mme PERTUISET, M. PEYRUCAIN, Mme PIN-BELLOC, M. ROUCH, Mme TOMAS.

Étaient absents et représentés : Mme BAYLAC, Mme GAILLARD, M. HANNON.

Étaient absents : M. AUXIÈTRE, M. PEDRONO

Mme.BOTANCH a été nommée secrétaire de séance.

OBJET: Délibération actant l'absence de Débat d'Orientation Budgétaire en 2024 en exception au règlement intérieur

Considérant le règlement intérieur de la commune impliquant la présence d'un débat d'orientation budgétaire par le conseil municipal en préalable à l'établissement du budget primitif

Considérant les priorités de service public

Considérant l'impossibilité de préparer ce débat dans conditions optimales, en raison de la charge de travail du service administratif en l'absence de 2 agents

Madame le Maire propose à l'Assemblée d'annuler le débat d'orientation budgétaire de 2024

Le Conseil, après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré,

- **DONNE SON ACCORD** pour cette annulation.
- **AUTORISE** Madame le Maire à ne pas mettre à l'ordre du jour d'un Conseil Municipal le débat d'orientation budgétaire.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,
Sophie LAY



Membres en exercice	19
Membres présents	14
Suffrages exprimés	16
Pour	16
Contre	0
Abstention	1